



Municipalité de Forlì

Services pour la Personne et la Communauté
Service École et Sport – Unité Rapports avec les Familles et Tarifs

Nous informons les citoyens que

du 9 au 30 janvier 2023

il sera possible d'INSCRIRE son enfant à

l'ÉCOLE MATERNELLE A. É. 2023/2024

L'inscription sera possible pour tous les enfants nés au cours des années 2020 (nouvelle inscription); 2019 et 2018 (si l'enfant ne fréquente encore une école ou en cas de changement d'école suite à un déménagement).

Sur le SITE DE LA MUNICIPALITÉ DE FORLÌ vous trouverez la fiche d'informations concernant les modalités d'inscription:

LIVRET INSCRIPTIONS A. S. 2023/2024 ; ZONE DE CHALANDISE et JOURNÉES PORTES OUVERTES.

Pour les **ÉCOLES MATERNELLES MUNICIPALES**

il est possible de déposer sa demande **UNIQUEMENT EN LIGNE** à travers le **PORTALE DEI SERVIZI SCOLASTICI** (portail des services scolaires) sur le site de la Municipalité de Forlì (il est obligatoire de se servir de l'identité numérique SPID)

Pour d'autres informations, veuillez contacter
UFFICIO RAPPORTI CON LE FAMIGLIE E TARIFFE
(Bureau Rapports avec les Familles et Tarifs) au
0543 / 712425 – 712116 E-mail: info.scuolainfanzia@comune.forli.fc.it

Pour les **ÉCOLES MATERNELLES ÉTATIQUES**
veuillez vous adresser aux différents ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Pour les **ÉCOLES MATERNELLES
PRIVÉES CONVENTIONNÉES**
veuillez vous adresser au PRESTATAIRES.

